

## Auteure, autrice, écrivaine...

### Activité 1 : Le mot dans l'actu

Écoutez le début de la chronique jusqu'à 00:27. Quels mots entendez-vous ?

« Une « autrice » ou une « auteure ». Eh bien, nous sommes aujourd'hui le 8 mars, c'est la journée des **droits / lois** des femmes. Donc, c'est un bon jour pour réfléchir à **l'adaptation / la féminisation** des noms, notamment les noms de fonction et de **position / profession** qui ont suscité beaucoup de **débats / combats** depuis les années **1970 / 1990**. »

### Activité 2 : Le féminin des noms de métier

Écoutez la chronique de 00:27 à la fin. Complétez les phrases.

1. Le mot « écrivaine » - féminin de « écrivain » - existe...

- et on l'entend souvent.  mais on l'entend rarement.

2. « Écrivaine » est en fait...

- un archaïsme, un mot ancien.  un néologisme, un mot récent.

3. Certaines personnes pensent que le féminin « écrivaine »...

- est insultant car on entend « vaine » : une femme ne devrait pas écrire.  
 est incorrect : les linguistes ne sont pas d'accord sur son emploi.

4. Un argument absurde ! En effet, Yvan rappelle que...

- c'est pareil dans le masculin : on entend « vain » !  
 « veine » peut aussi être positif : « avoir de la veine » !

5. Le féminin d'« auteur », « autrice » est...

- un ancien mot qu'on réutilise depuis peu.  un nouveau mot qu'on n'utilise pas encore.

6. Le féminin « autrice »...

- a remplacé « auteure ».  co-existe avec « auteure ».

7. La prononciation de « auteur » et « auteure » est...

- identique.  différente.

8. Par rapport au masculin « auteur », le féminin « autrice » est...

- logique.  étonnant.

9. On trouve le féminin « -trice » quand le nom...

- ressemble au verbe.  ne ressemble pas verbe.

10. On trouve le féminin « -teuse » quand le nom...

- ressemble au verbe.  ne ressemble pas verbe.

11. Le féminin « éditrice » (du verbe « éditer »)...

- est une exception.  suit bien la règle.

**Activité 3 : Le récap'**

**Avez-vous retenu les informations principales ? Entourez les bons mots !**

Le mot **auteure / autrice / écrivaine** existe mais on ne l'utilise pas beaucoup.

Le mot **auteure / autrice / écrivaine** est construit logiquement par rapport au masculin « auteur ». Mais il est en concurrence avec **auteure / autrice / écrivaine**.

Les mots masculins en « -teur » font leur féminin...

- en « -trice » quand le verbe est **identique / différent** (directeur > directrice – diriger) ;
- en « -teuse » quand le verbe est **identique / différent** (chanteur > chanteur – chanter). Il y a une exception : on dit **éditrice / éditeuse** mais le verbe est « éditer ».